

Société de Commissaires aux Comptes

FORT ET ASSOCIES

32 Rue de la République -- 62000 ARRAS
SARL de Commissaire aux Comptes
membre de la Compagnie Régionale de Douai

ASSOCIATION DIOCESAINE DE DIGNE

27 avenue de la Roche
04310 PEYRUIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2021

FORT Pierre-Emmanuel

Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes inscrit
I.E.S.E.G.

D.E.S.S. de Gestion Comptable et Financière -- PARIS II
Maîtrise es-sciences économiques -- PARIS II

FORT François-Xavier

Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes inscrit

D.U. Droit de l'Entreprise -- PARIS II

ASSOCIATION DIOCESAINE DE DIGNE
27 Avenue de la Roche
BP 22
04310 PEYRUIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Pères,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Diocésaine de Digne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Président en collaboration avec votre trésorier et votre Econome Diocésain le 15 novembre 2022 sur la base des éléments à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid – 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ainsi, nous portons à votre connaissance la note de l'annexe « règles et méthodes comptables » qui précise les dispositions du plan comptable général appliquées :

- Pour l'établissement des présents comptes annuels
- Pour la comptabilisation des offrandes de messes
- Pour le traitement des collectes affectées au projet d'investissement du Bartéu
- Et sur le principe de non-valorisation des œuvres d'art retenu pour l'établissement des présents comptes annuels

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Par ailleurs, sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes concernant notamment :

- L'évaluation des engagements hors bilan et des fonds dédiés ;
- Le traitement comptable des immobilisations corporelles et financières ;
- Le traitement comptable des legs selon le référentiel comptable ANC 2018-06 ;
- Ainsi que la valorisation des titres en portefeuille.

De plus, en complément des diligences mises en œuvre pour nous assurer, par sondage, du respect des procédures recommandées par l'Association Diocésaine de Digne dans les paroisses, nous nous sommes assurés de la qualité des documents comptables communiqués par les paroisses et des contrôles mis en œuvre par les services internes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'Econome Diocésain et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Evêque en collaboration avec votre trésorier et votre économe diocésain.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

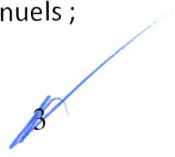
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ARRAS

Le 23 novembre 2022

L'un des Gérants

Pierre-Emmanuel FORT

SARL FORT ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie

Régionale de DOUAI.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	8 945	8 746	199	582
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains	426 086		426 086	426 086
. Constructions	7 998 320	3 493 683	4 504 636	1 215 132
. Installations tech., matériels, outillage	318 738	189 162	129 576	53 200
. Autres	339 883	277 321	62 562	63 472
. Immobilisations corporelles en cours	7 266		7 266	2 141 277
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	289 376		289 376	289 376
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées	185		185	185
. Autres titres immobilisés				
. Prêts	24 663		24 663	29 143
. Autres	2 563		2 563	3 063
Total	9 416 025	3 968 913	5 447 113	4 221 515
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	4 172		4 172	4 373
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	4 433		4 433	540
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	238 798		238 798	90 796
Valeurs mobilières de placement	531 380		531 380	524 615
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 281 922		3 281 922	3 836 090
Charges constatées d'avance	12 898		12 898	18 780
Total	4 073 604		4 073 604	4 475 195
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	13 489 629	3 968 913	9 520 716	8 696 710

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	3 804 067	3 804 067
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		72 025
. Autres	72 025	
Report à nouveau	1 570 892	546 165
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	778 997	1 032 388
Situation nette (sous-total)	6 225 981	5 454 645
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	6 225 981	5 454 645
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations	289 376	289 376
Fonds dédiés	27 088	83 796
Total	316 464	373 172
PROVISIONS		
Provisions pour risques	177 333	199 365
Provisions pour charges		
Total	177 333	199 365
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 040	31 267
Emprunts et dettes financières diverses	2 321 728	2 201 194
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 613	39 164
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	92 865	82 185
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	67 153	236 291
Autres dettes	70 740	70 615
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 800	8 812
Total	2 800 938	2 669 529
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	9 520 716	8 696 710

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2021 au 31/12/2021	% PE	du 01/01/2020 au 31/12/2020	% PE	Var. en val. annuelle	
					en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations						
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens	6 059	0,24	5 828	0,21	231	3,97
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services	475 225	18,53	394 350	14,20	80 874	20,51
<i>dont parrainages</i>						
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subv. d'explo.	2 000	0,08			2 000	#####
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels	912 262	35,57	956 186	34,44	-43 924	-4,59
Mécénats	4 267	0,17			4 267	#####
Legs, donations et assurances-vie	993 522	38,73	1 214 770	43,75	-221 247	-18,21
- Contributions financières	28 118	1,10			28 118	#####
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges	86 884	3,39	60 199	2,17	26 685	44,33
Utilisations des fonds dédiés	61 815	2,41	130 879	4,71	-69 064	-52,77
Autres produits	27 447	1,07	31 278	1,13	-3 831	-12,25
Total	2 597 600	101,27	2 793 490	100,61	-195 890	-7,01
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	99 162	3,87	53 228	1,92	45 934	86,30
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	698 595	27,24	648 959	23,37	49 636	7,65
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	57 491	2,24	58 899	2,12	-1 408	-2,39
Salaires et traitements	674 826	26,31	625 792	22,54	49 034	7,84
Charges sociales	74 187	2,89	70 274	2,53	3 914	5,57
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	215 433	8,40	175 772	6,33	39 661	22,56
Dotations aux provisions			34 425	1,24	-34 425	-100,00
Reports en fonds dédiés	5 108	0,20	191 624	6,90	-186 516	-97,33
Autres charges	16 392	0,64	17 176	0,62	-784	-4,56
Total	1 841 194	71,78	1 876 149	67,57	-34 954	-1,86
Résultat d'exploitation	756 406	29,49	917 341	33,04	-160 936	-17,54
PRODUITS FINANCIERS						
De participation	63	0,00	62	0,00	1	1,55
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	8 920	0,35	11 203	0,40	-2 283	-20,38
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.			223 532	8,05	-223 532	-100,00
Total	8 984	0,35	234 793	8,46	-225 814	-96,17
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	2 535	0,10	1 297	0,05	1 238	95,42
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total	2 535	0,10	1 297	0,05	1 238	95,42
Résultat financier	6 449	0,25	233 501	8,41	-227 052	-97,24

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2021 au 31/12/2021	% PE	du 01/01/2020 au 31/12/2020	% PE	Var. en val. annuelle en euros %	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	762 854	29,57	1 160 842	41,20	-387 988	-33,71
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	10 747	0,41	10 357	0,37	391	3,77
Sur opérations en capital	11 357	0,44			11 357	#####
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges	41 825	1,61	42 050	1,51	-225	-0,53
Total	63 929	2,46	52 407	1,88	11 523	21,99
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	32 222	1,24	29 579	1,06	2 643	8,93
Sur opérations en capital	9 112	0,35			9 112	#####
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			134 542	4,82	-134 542	-100,00
Total	41 333	1,59	164 121	5,88	-122 788	-74,82
RESULTAT EXCEPTIONNEL	22 596	0,87	111 715	4,00	134 311	120,23
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	6 452	0,25	6 739	0,24	-287	-4,26
TOTAL DES PRODUITS	2 670 513		3 080 694		-410 182	-13,31
TOTAL DES CHARGES	1 891 515		2 048 307		-156 791	-7,65
EXCEDENT OU DEFICIT	778 997	29,99	1 032 388	36,96	-253 390	-24,54
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
Total						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole						
Total						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2021

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

l'association a pour but de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique sous l'autorité de l'évêque en communion avec le saint siège et conformément à la constitution de l'église catholique. son fonctionnement est en conformité avec les lois canoniques

Activités ou missions :

Moyens mis en oeuvre :

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

2- FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE (suite)

Objet suite // l'association se propose en particulier les objets suivants : l'acquisition, la location ou l'administration des édifices qu'elle juge opportun d'avoir à sa disposition.

L'acquisition, la location ou l'administration des immeubles destinés au logement de l'évêque, des curés et des vicaires, ainsi que des prêtres aînés ou infirmes ; pourvoir au traitement d'activité et, éventuellement, de retraite des ecclésiastiques occupés au ministère par nomination de l'autorité compétente, ainsi qu'aux honoraires dûs aux prédicateurs et aux salariés de l'Eglise.

Les ressources de l'association sont : 1) Les cotisations de ses membres. 2) Les produits des troncs ainsi que des quêtes et collectes autorisées par l'évêque pour les besoins de l'association. 3) Les revenus des fondations pour cérémonies et services religieux. 4) Dans les églises dont l'association a la propriété, l'administration ou la jouissance, les rétributions ou offrandes, notamment à l'occasion des cérémonies et services religieux. 5) Le revenu de ses biens meubles et immeubles. 6) Les produits des dons et legs et généralement toutes les ressources qui ne sont pas interdites par la loi.

Enfin la plupart des lieux de cultes font l'objet d'une affectation perpétuelle à l'évêque ou aux curés pour l'exercice du culte.

L'Association Diocésaine reste néanmoins propriétaire de quelques lieux de culte dont elle assume l'entretien.

FAITS MAJEURS //

Crise sanitaire et ses conséquences sur l'activité.

Les impacts de la crise sanitaire sont beaucoup moins importants que ceux de 2020.

Néanmoins, l'affluence a été plus faible que la normale dans les églises ce qui implique une baisse des casuels, des mariages, des baptêmes. L'année 2021 a été également moins bonne qu'en 2020, en ce qui concerne le denier de l'Eglise notamment au niveau des dons IFI.

Une progression de 4% en rapport à 2019 est tout de même notée.

Il a été célébré 294 baptêmes contre 182 en 2020 et 416 en 2019, il a été célébré 93 mariages contre 52 en 2020 et 123 en 2019, le nombre de sépultures est passé à 1607 contre 1043 en 2020.

Nous avons pu bénéficier d'indemnités chômage partiel pour 6500€ (contre 7600€ en 2020) notamment pour les laïcs en mission ecclésiale. Nous avons reçu des dons faits par le syndicat ecclésiastique pour 300 000€, le Diocèse de Nice pour 100 000€, l'association St Vincent pour 70 000€, le Diocèse de Versailles pour 50 000€, le Diocèse de Rodez pour 30 000€ et l'UADF à hauteur de 30 000€ pour les travaux de rénovation du Barteù.

Nous avons réalisé un legs pour la paroisse de Forcalquier pour un montant de 187 500€ ainsi qu'un legs de 15 866€ pour la paroisse de Digne et une assurance vie pour 9 172€.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Décret N°2207-664 du 30/04/2007 - JO du 05/05/2007

L'article 7 de l'ordonnance N°20065-856 prévoit que les associations et fondations bénéficiaires de dons ouvrant droit au bénéfice du donateur d'un avantage fiscal, dont le montant est supérieur à 153 000€, doivent nommer un commissaire aux comptes et un suppléant.

L'association diocésaine est tenue de respecter les dispositions du P.C.G.

En conséquence, le règlement sur les actifs a été mis en oeuvre.

Les montants des honoraires de l'exercice 2021 du Cabinet Fort et Associés, en sa qualité de commissaire aux comptes de l'association, a fait l'objet d'une provision pour charge à payer de 11 236€.

Les messes sont comptabilisées conformément aux directives de la Conférence des Evêques de France, depuis le 01/01/2006, c'est à dire en compte de tiers.

Les membres du clergé présents dans la circonscription ecclésiastique sont de :

- 34 prêtres diocésains, 4 prêtres religieux, 5 diacres, 11 laïcs en mission ecclésiale.

L'effectif se compose d'un cadre et de 10 non cadres au 31.12.2021, pour une équivalence temps plein d'un cadre et 6.60 non cadres.

Les dons d'oeuvres d'art notamment celles du père GENGE ainsi que les legs de Mme Adrienne BRUN n'ont pas été valorisés ni inscrits à l'actif pour cause d'absence de valeur d'expertise probante. Les legs non dénoués au 31/12/2021 sont ceux de Mme Roussel pour 30 000€, Mme Bortolani pour 500€ et Mme Richard pour 762€.

Les dépenses concernant les travaux du Bartéu cumulées au 31.12.2021 s'élèvent à 3 398 853€ et sont comptabilisées dans les comptes 213000 pour les travaux de construction et 213500 pour l'agencement.

En contrepartie, il a été comptabilisé dans le compte 754500 dons Bartéu pour 672 641€.

Le montant total prévisionnel des travaux pour le Bartéu s'élève au 31.12.2021 à 3 800 000€

Une provision au titre de la retraite des prêtres a été faite pour un montant de 175 773€.

Les prêts accordés sont en diminution de 22 032€ comparé à 2020.

Les intérêts acquis sur l'avance de 700 000€ accordée par le Diocèse de Nîmes, et portés au résultat de 2020, ont été affectés au crédit du compte réserve de messe pour 7 661€

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)***AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES***

De plus, toute mission bénévole dans notre association est en lien avec la mission de baptisés. Nous avons accepté un legs, dont la valeur n'a pas été encore communiqué par le notaire à ce jour.

Les legs et donations valorisés, acceptés en 2021, ont été enregistrés au compte de résultat pour un montant de 203 366€.

La variation des immobilisations corporelles s'explique par les mouvements des immobilisations en cours.

A l'ouverture, elles représentent 2 141 277€; l'augmentation sur l'année est de 1 269 542€, la diminution de 3 403 553€. A la clôture, les immobilisations en cours sont de 7 266€.

Les plus-values latentes sur les valeurs mobilières de placement au 31-12-2021 s'élèvent à 68 237€.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☐
des titres de participation		☐	☐	☐
des autres titres immobilisés et titres de placement		☐	☐	☐
Frais externe de formation		☐	☐	☐
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☐
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		☐	☐	☐
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans				
Terrains						
Constructions	Linéaire	30-40 ans				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	10-20 ans				
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	5 ans				

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (suite)

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

Frais de constitution.....

Frais de premier établissement.....

Valeur nette

Taux amortissement

Fonds commercial :

Eléments achetés.....

Eléments réévalués.....

Eléments reçus en apport.....

Valeur nette

Taux amortissement

Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	8 945			8 945
Immobilisations corporelles.....	7 710 694	4 858 675	3 479 076	9 090 293
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés	289 376			289 376
Immobilisations financières.....	32 391	2 763	7 743	27 411
Total.....	8 041 407	4 861 438	3 486 819	9 416 025

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	8 363	383		8 746
Immobilisations corporelles.....	3 811 528	215 050	66 412	3 960 166
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	3 819 891	215 433	66 412	3 968 913

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....

Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	27 226		27 226
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	256 129	256 129	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....

Immobilisations financières.....

Usagers et comptes rattachés.....

Autres créances.....

Disponibilités.....

42 685

Charges constatées d'avance :

12 898

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT**

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		1 032 388

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	7 660	
Report à nouveau	1 024 728	
Total des affectations	1 032 388	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	3 804 067			3 804 067
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....	72 025		72 025	72 025
Report à nouveau.....	546 165	1 024 728		1 570 892
Résultat de l'exercice.....	1 032 388	778 997	1 032 388	778 997
Situation nette	5 454 645	1 803 725	1 104 413	6 225 981
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....				
Provisions réglementées.....				
Total.....	5 454 645	1 803 725	1 104 413	6 225 981

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....	72 025			72 025
Réserves pour projet de l'entité.....				
Total (1)	72 025			72 025
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....	1 560			1 560
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....	197 805		22 032	175 773
Total (3)	199 365		22 032	177 333
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	271 390		22 032	249 358
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....			22 032	
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS**

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Legs Simonet	27 143			27 143
Donations Mayenc	112 233			112 233
Donation Bourjac	150 000			150 000
Total	289 376			289 376

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
	A	B	C		D	A+B+C+D	
Subventions d'exploitation							
Sous-total							
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Séminaristes	61 815		61 815				
Travaux divers	21 980	5 108				27 088	
Sous-total	83 795	5 108	61 815			27 088	
Total	83 795	5 108	61 815			27 088	

6- NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**Etats des dettes :**

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	24 040	7 508	16 532	
Dettes financières diverses	2 321 728	84 645	245 277	1 991 806
Fournisseurs	217 613	217 613		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	92 865	92 865		
Dettes sur immobilisations	67 153	67 153		
Autres dettes	70 740	70 740		
Produits constatés d'avance	6 800	6 800		
Total :	2 800 938	547 323	261 809	1 991 806

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit
Emprunts et dettes financières diverses
Fournisseurs..... 13 792
Dettes fiscales et sociales..... 44 874
Autres dettes 26 676

Produits constatés d'avance :

 6 800

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES****Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
	Selon les dispositions de l'article 211-2 du nouveau règlement 2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisés si les deux conditions suivantes sont remplies : la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels dans la compréhension de l'activité de l'entité, l'entité est en mesure de recenser et valorises les contributions volontaires en nature. Au cas particulier, l'entité considère que les missions bénévoles réalisées en église résultent du statut de baptisés qu'elles ne font que traduire en actes. En conséquence, le recensement et la valorisation de ces missions bénévoles dans les comptes ne sont pas compatibles avec ce statut. Une information limitée aux diacres et laïcs en mission ecclésiale oeuvrant dans des missions de support régulières pour la Curie est renseignée dans l'annexe des comptes annuels.

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.**Motifs de la non comptabilisation :**

Nature	Valorisation

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie	9 172
Montant de la rubrique "Legs, donations"	203 366
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	212 538

Charges

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Non recensé

Dons en nature destinés à être cédés.....

Garanties, cautions obtenues.....

Autorisation de découvert

Autres engagements

--

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....

Autres engagements

--

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

--

--

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

--	--	--	--

Méthodes et hypothèses utilisées :

--

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements****de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

--	--

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

9 - AUTRES INFORMATIONS